Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

– 14-003456 / 50524780

AMAG Automobil- und Motoren AG Import, 8107 Buchs ZH Logistique et Group Aftersales: préparation et livraison de la marchandise Besoin particulier de consommation 167 H. 33 F 01.01.2015–31.12.2017 (Nouveau permis)

14-003084 / 83137791

Webloyalty International Sarl, 1262 Eysins Agents de Centre d'appel et Responsables des Agents Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques, Besoin particulier de consommation 31 H, 39 F 01.01.2014–31.12.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

— 14-003449 / 52034827

Givaudan Suisse SA, 1214 Vernier

Fabrication, purification de produits chimiques naturels

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques 77 H, 70 F

01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement avec modification)

— 14-003450 / 52034827

Givaudan Suisse SA, 1214 Vernier

Centrale thermique et machines énergétiques

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques 9 H

01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement avec modification)

— 14-003451 / 52034827

Givaudan Suisse SA, 1214 Vernier

Dpt service prévention (pompier d'entreprise)

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques

01.07.2013–30.06.2016 (Nouveau permis)

9534 2014-3325

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-003129 / 62102807

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse Usine 16 / Centre de Production, 2740 Moutier

Assemblage: Montage

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 2 H. 2 F

22.12.2014–31.08.2017 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-003234 / 52127282

LOG Produktions AG, 9113 Degersheim

Département IT: Maintenance des systèmes informatiques dans les entreprises

Lienhard Office Group dans toute la Suisse

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

25 H, 2 F

01.01.2015-31.12.2017 (Renouvellement)

- 14-003386 / 52030293

Alma Extrusions AG, 1782 Cormagens

Fabrication de feuilles en matière plastique

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques 15 H

13.12.2014–30.09.2015 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-003369 / 52894159

ABC Maritime SA, 1260 Nyon

dpt administration et technique: interventions lors de problèmes techniques et administratifs urgents sur les navires outremer

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques 19 H. 3 F

01.03.2015–28.02.2018 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-003430 / 52030377

ETA SA Fourniturenfertigung Mecaline Werk 15, 2740 Moutier

Dpt maintenance mécanique: interventions de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements de production du site

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques 6 H

01.12.2014–28.02.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 14-003388 / 71445115

Nestlé Suisse S.A. Fabrik Rorschach / Zentrallager, 9403 Goldach Préparation des commandes (bureau) et manutention de la marchandise (logistique-entrepôt) dans les centres de distribution de Berne-Bümpliz, Conthey, Aclens, Dagmersellen, Landquart, Lausen, Rorschach, Ruemlang, Samedan et S. Antonino

Besoin particulier de consommation

20 H. 20 F

01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-003400 / 67193434

Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1350 Orbe Production café: torréfaction et lignes de conditionnement Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 194 H, 11 F 01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

- 14-003394 / 73064855

Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1580 Avenches Centre de Production d'Avenches - Torrefaction, Conditionnement, Stockage (production café)

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 370 H, 80 F

01.01.2015–30.06.2017 (Modification)

- 14-003406 / 64352229

Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel Département Maintenance Process Manufacturing Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques 14 H, 1 F 01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement avec modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

23 décembre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail